
Dictionnaire innu-français

Dictionnaire innu-français

Sous la direction de

José Mailhot + Marguerite MacKenzie
avec l'assistance de Will Oxford

Conseillère spéciale

Marie-Odile Junker

Comité éditorial

José Mailhot + Lynn Drapeau + Yvette Mollen + Hélène St-Onge
Anne-Marie André + Marguerite MacKenzie + Anne-Marie Baraby

Comité de révision des dictionnaires compilés à La Romaine et à Mingan

José Mailhot + Yvette Mollen + Madeleine Menicapo
Christine Kaltush + Charlotte Bellefleur

Consultants innus

Thérèse-Adélaïde Bellefleur + Jean-Baptiste Bellefleur
Zacharie Bellefleur + Raphaël Mollen + Anne-Marie André + Kathleen Nuna
Elizabeth (Tshaukuesh) Penashue + Judith Mestokosho + Yvette Mollen
Hélène St-Onge + Mary Georgette Mistenapeo + Pien Penashue

Ajouts à la banque de données lexicographiques

Will Oxford + Peter Armitage + Philomène Jourdain

Collaboration

Véronique André + Céline Bellefleur + Janine Tremblay
Suzanne Tshernish + Jean-Baptiste Benjamin

Sélection des mots-clés pour les versions français-innu et anglais-innu

Laurel Anne Hasler (anglais) + Anne-Marie Baraby (français)

Soutien informatique

Delasie Torkornoo

Dictionnaire innu-français

© 2012, Institut Tshakapesh

Institut Tshakapesh
1034, avenue Brochu
Uashat (Québec)
G4R 2Z1

Tél. : (418) 968-4424

Télé. : (418) 968-1841

Site web : www.tshakapesh.ca

Courriel : reception@tshakapesh.ca

José Mailhot et Marguerite MacKenzie, avec Will Oxford

Maquette de couverture : Claude Guérin

Mise en page : Will Oxford

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et
Bibliothèque et Archives Canada**

Vedette principale au titre :

Dictionnaire innu-français

Texte en français et en innu.

ISBN 978-2-920791-75-6

1. Français (Langue) - Dictionnaires innus. 2. Innu (Langue) - Dictionnaires français. I. Mailhot, José. II. MacKenzie, Marguerite. III. Oxford, Will, 1983- . IV. Institut Tshakapesh.

PM1923.D42 2012

497'.32341

C2012-942806-X

Dépot légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépot légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Introduction

La langue innue, qui est parlée sur un immense territoire s'étendant depuis le lac Saint-Jean jusqu'à la côte du Labrador, comporte deux grandes aires dialectales : celle de l'Ouest (Mashteuiatsh, Betsiamites, Schefferville, Sept-Îles, Maliotenam) et celle de l'Est (Mingan, Natashquan, La Romaine, Saint-Augustin, Sheshatshiu, Natuashish). À l'ouest, les parlers de Mashteuiatsh et Betsiamites constituent un sous-dialecte (le seul à posséder le phonème « l ») alors que les parlers de Schefferville, Sept-Îles et Maliotenam en constituent un second; à l'est, les quatre villages de la Basse-Côte-Nord forment un sous-dialecte étonnamment homogène. Pour ajouter encore à cette complexité, la majorité des Innus – qui résident au Québec – ont le français comme langue seconde alors que ceux des deux communautés du Labrador utilisent l'anglais.

Jusqu'à ce jour, les travaux lexicographiques des linguistes avaient toujours porté sur l'une ou l'autre des variétés de la langue innue. Le premier lexique bilingue à avoir vu le jour (Mailhot et Lescop 1977) concernait le sous-dialecte de Schefferville–Sept-Îles–Maliotenam, et celui qui suivit peu après (McNulty et Basile 1981) concernait le parler de Mingan. Dix ans plus tard, paraissait le *Dictionnaire montagnais-français* (Drapeau 1991), un ouvrage lexicographique beaucoup plus complet que ceux qui l'avaient précédé. Son mérite principal, hormis le nombre imposant de mots qui y étaient recensés, était de solutionner le problème de la graphie des voyelles brèves en restaurant le timbre des voyelles historiques de l'innu, résultat de recherches onéreuses qu'avaient effectuées l'auteure et son équipe dans les sources historiques et comparées. Dès sa parution, le dictionnaire Drapeau servit de dictionnaire de référence sur la langue innue et devint le manuel de base des traducteurs, enseignants, rédacteurs de matériel didactique. Mais on constata à l'usage qu'il s'agissait d'un outil limité puisqu'il portait exclusivement sur le parler de Betsiamites.

En outre, depuis sa parution, le processus de normalisation de l'orthographe innue – qui était en cours depuis 1989 – avait franchi une nouvelle étape. Les principes d'une orthographe commune aux deux grandes aires dialectales avaient été énoncés (Mailhot 1997) puis mis en application dans les textes d'un manuel de lecture destiné à des étudiants de niveau collégial (Bellefleur *et al.* 2003). Cependant, un dictionnaire qui rendrait compte de l'ensemble des parlers et dialectes faisait cruellement défaut. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un dictionnaire

universel de la langue innue, rédigé en trois langues (innu, français, anglais), qui s'adresserait aux locuteurs du Québec et du Labrador.¹

Méthodologie

Il s'agissait d'abord de constituer une banque de données qui intégrerait tous les lexiques et dictionnaires produits depuis les années 1970 et qui utiliserait les outils modernes de la lexicographie informatisée.

Parmi les ouvrages publiés, seul le dictionnaire de Betsiamites (Drapeau 1991) avait été généré sur un support informatique, mais la version informatisée n'était pas publique. L'auteure accepta de voir sa banque de données intégrée au grand dictionnaire innu. Nous disposons par ailleurs d'un lexique informatisé, familièrement appelé *Lablex*, qu'avait compilé Marguerite MacKenzie au Labrador entre 1985 et 2000 et qui n'avait jamais été publié. Ce lexique incorporait une grande partie des données publiées par Mailhot et Lescop (1977) et comportait des traductions anglaises des entrées lexicales. Les deux banques de données ont été converties par le linguiste et informaticien Bill Jancewicz et fusionnées par Will Oxford, en utilisant *Toolbox*, un logiciel de lexicographie qui est distribué gratuitement par SIL International. Nous étions désormais en possession d'une banque de données considérable pour ce qui concerne le dialecte de l'Ouest. Il s'agissait de l'élargir au dialecte de l'Est pour lequel les travaux linguistiques n'étaient pas dans un état d'avancement comparable.

Le sous-dialecte de la Basse-Côte-Nord

Deux ouvrages portaient sur le sous-dialecte de la Basse-Côte-Nord : l'un concernait le parler de Mingan et l'autre, celui de La Romaine. Le premier (McNulty et Basile 1981) est rédigé dans une orthographe de type phonétique et comporte de nombreuses erreurs dans la transcription des voyelles. Il fut dans un premier temps numérisé pour faciliter l'incontournable opération de validation des transcriptions phonétiques. Après avoir été vérifiés auprès d'Yvette Mollen, une locutrice du parler de Mingan, environ la moitié des mots répertoriés dans ce lexique furent ajoutés à la banque de données centrale.

En ce qui concerne le parler de La Romaine, le dictionnaire qui fut produit par le Comité culturel (1978) est un ouvrage tout à fait particulier. Il s'agit d'une publication artisanale de 486 pages dactylographiées qui comprend 400 illustra-

¹ Pour des raisons historiques la communauté de Mashteuiatsh n'a pas participé au processus de normalisation de l'orthographe de la langue innue. De plus, le fait que son parler soit à mi-chemin entre l'innu et le cri de l'Est lui confère un statut particulier. À l'évidence, il aurait été très difficile d'élaborer un dictionnaire qui rende compte aussi du parler de Mashteuiatsh. Par conséquent l'étiquette « dialecte de l'Ouest », telle qu'utilisée ici, exclut ce parler bien que celui-ci se rattache bel et bien au dialecte occidental de l'innu.

tions réalisées par de jeunes artistes locaux. Dans les faits il fut réalisé sous la direction du missionnaire oblat de l'endroit, Alexis Jouveveau, dont le nom n'est pas mentionné. Ce missionnaire était reconnu pour parler couramment l'innu mais il avait à l'évidence peu de formation en linguistique. Le plus grand défaut du dictionnaire est de comprendre plusieurs entrées pour un même mot. Les verbes y figurent sous différentes formes conjuguées, les noms sont souvent assortis d'une forme au pluriel ou au locatif, ce qui, évidemment, augmente de façon considérable le nombre d'entrées lexicales. Mais son grand mérite est d'illustrer le sens des mots, soit au moyen de dessins – d'une précision étonnante –, soit au moyen de phrases rédigées en innu et traduites en français.

Malgré sa facture non conventionnelle, ce dictionnaire constituait à n'en pas douter un véritable trésor pour documenter le sous-dialecte de la Basse-Côte-Nord. Il fut résolu d'en faire une édition soignée après l'avoir fait numériser. Il s'agissait de supprimer les entrées superflues, d'assortir au bon mot les phrases qui illustraient des formes conjuguées, de créer une entrée pour chaque mot de ces phrases qui ne se trouvait pas répertorié, d'ajouter les informations grammaticales de base, d'améliorer l'orthographe, etc. Commença ainsi à prendre forme ce qui ressemblait à un dictionnaire de calibre professionnel. Mais il restait à faire valider et compléter son contenu par des locuteurs de la Basse-Côte-Nord. Un comité d'édition, formé de locutrices de La Romaine (Madeleine Menicapo), Natashquan (Christine Kaltush et Charlotte Bellefleur) et Mingan (Yvette Mollen), se réunit périodiquement dans la réserve de Uashat pour en faire la révision. Des transcriptions phonétiques furent ajoutées, l'orthographe des mots corrigée, les gloses françaises améliorées, les phrases-exemples et leur traduction corrigées. Les items lexicaux problématiques furent marqués pour vérification ultérieure auprès des aînés. Au terme de ce travail, le dictionnaire de La Romaine fut converti en format *Toolbox* par Bill Jancewicz et intégré à la banque de données lexicographiques par Will Oxford.

Par la suite, les données provenant de la Basse-Côte-Nord furent raffinées et complétées au cours de séances de travail qui se déroulèrent dans la réserve de Uashat, avec des aînés et en présence d'Innués bilingues et alphabétisés dans leur langue : Zacharie Bellefleur pour le parler de La Romaine (avec l'assistance de Céline Bellefleur) et Raphaël Mollen pour celui de Mingan (avec l'assistance d'Yvette Mollen). Ces séances étaient axées sur le vocabulaire spécialisé qui n'est pas familier qu'à ceux qui ont connu la vie de chasseurs : les termes liés à la chasse, à l'anatomie des animaux et à la distribution des ressources, la nomenclature des accidents géographiques, les verbes de déplacements sur le territoire, les noms propres de lieu, pour n'en nommer que quelques-uns.

Au cours des deux années qui ont précédé la publication du *Dictionnaire innu-français*, d'innombrables vérifications furent effectuées auprès de différents

locuteurs de la Basse-Côte-Nord. Parmi les personnes-ressources qui jouèrent un rôle déterminant durant cette phase des travaux, mentionnons Thérèse-Adélaïde Bellefleur et Jean-Baptiste Bellefleur de La Romaine, de même que Judith Mestokosho de Natashquan.

Les parlers du Labrador

La source principale pour l'innu parlé au Labrador était une banque de données (MacKenzie 1985-2000) portant sur les parlers de Sheshatshiu et de Natuashish (dont les locuteurs résidaient autrefois à Davis Inlet). Une fois que cette banque de données eut été fusionnée avec celle de Betsiamites, s'est amorcé le travail de normalisation de l'orthographe des mots, l'élimination des doublons et l'ajout de transcriptions phonétiques. Durant les deux dernières années du projet, de nombreux séjours sur le terrain ont permis de vérifier la prononciation et le sens des mots avec des aînés : Kathleen Nuna et Elizabeth (Tshaukuesh) Penashue à Sheshatshiu et Mary Georgette Mistenapeo à Natuashish.

Par ailleurs, des sources non lexicographiques contenaient du vocabulaire inédit qui fut ajouté à la banque de données centrale. Plusieurs mots furent extraits du matériel pédagogique préparé par les enseignants innus (Snow et Hill 1996) et de petits manuels de lecture rédigés par des assistantes à l'enseignement. Un riche vocabulaire portant sur la géographie, les activités de chasse et plusieurs autres domaines de la vie traditionnelle fut extrait de la banque de données de toponymes du Labrador (Mailhot et Armitage 2008) et de textes de la tradition orale qui avaient fait l'objet d'une édition littéraire (Mailhot et coll. 1999 et 2004).

Les deux parlers du Labrador sont très différents. Celui de Natuashish, que les linguistes ont baptisé « mushuau », présente des caractéristiques uniques quant à la grammaire, au vocabulaire et à la prononciation, comme on pourra le constater dans le dictionnaire. Le parler de Sheshatshiu, quant à lui, est caractérisé par un haut degré de variation, résultat de l'immigration de locuteurs provenant de différentes régions du Québec. La prononciation et le vocabulaire alternent entre des variantes typiques du dialecte de l'Ouest et du sous-dialecte de la Basse-Côte-Nord. Dans le dictionnaire pan-dialectal, les transcriptions phonétiques pour Sheshatshiu sont basées sur la prononciation de la locutrice Kathleen Nuna, qui ne représente qu'une des variétés locales de prononciation.

Les toponymes

Le dictionnaire Drapeau comprenait une centaine de noms de lieux dont la plus grande partie réfère à la région de la Haute-Côte-Nord. Il allait de soi que le nouveau dictionnaire inclue des toponymes provenant de toutes les régions du Québec et du Labrador.

Il se trouvait que d'importantes recherches toponymiques avaient été réalisées en territoire innu depuis les années 1990. Dans le cadre d'une vaste recherche historique menée sous les auspices du Conseil de bande de Uashat-Maliotenam, une banque de données avait été créée pour les noms de lieux des bassins de la rivière Sainte-Marguerite et de la rivière Moisie. La recherchiste innue Philomène Jourdain accepta gracieusement de sélectionner un nombre significatif de toponymes des régions de Sept-Îles et de Schefferville qui seraient versés au dictionnaire. Il existait une autre banque de données pour le territoire du Labrador (Mailhot et Armitage 2008) qui comprenait environ 800 toponymes. Notre collègue Peter Armitage accepta aimablement de fournir au dictionnaire une liste de macro-toponymes couvrant les régions de Sheshatshiu et de Natuashish.

Il restait à documenter les noms de lieux de la région de la Basse-Côte-Nord. Plusieurs toponymes de la région de Mingan se trouvaient répertoriés dans Dorion (1967) et dans Comtois (1988). Une cinquantaine d'entre eux furent versés dans la banque de données lexicales et validés ultérieurement auprès d'un aîné de Mingan, Raphaël Mollen (avec l'assistance d'Yvette Mollen). Cela permit, pour chacun d'eux, d'ajouter une transcription phonétique, de fixer l'orthographe et de vérifier l'exactitude du référent. Par ailleurs, une trentaine de toponymes de la région de La Romaine étaient recensés dans le dictionnaire du Comité culturel (1978) mais ces données devaient être vérifiées et complétées. Peter Armitage fut dépêché à La Romaine avec mission de valider cette liste avec des locuteurs de l'endroit et de la compléter à l'aide de cartes topographiques. Grâce à la collaboration de Thérèse-Adélaïde Bellefleur et de Jean-Baptiste Bellefleur, une liste satisfaisante de noms de lieux de cette région put être versée au dictionnaire.

Au terme de ces opérations, le dictionnaire innu comprenait environ 500 toponymes, provenant du Labrador et de plusieurs régions du Québec.

Le Comité éditorial

Une année et demie après le début des travaux sur le nouveau dictionnaire, deux autres spécialistes de la langue innue furent invitées à siéger au sein d'un comité de quatre linguistes qui se prononceraient sur de multiples questions reliées à la production d'un tel ouvrage. Lynn Drapeau travaillait alors à une grammaire de la langue innue, et Anne-Marie Baraby préparait une thèse de doctorat portant sur les modalités d'une grammaire de référence destinée aux locuteurs innus. Ultérieurement, le Comité s'élargit pour inclure des locutrices innues représentant divers parlers : Hélène St-Onge (Betsiamites) et Yvette Mollen (Mingan), toutes deux formées en linguistique, ainsi que l'auteure Anne-Marie André (Schefferville–Sept-Îles–Maliotenam). Entre août 2006 et octobre 2011, le Comité éditorial se réunit à douze reprises, à Montréal, pour des séances de travail variant entre une et trois journées. À chaque séance, les participants disposaient d'un document de travail exposant les questions à traiter et par la

suite chacun recevait un rapport qui faisait état des décisions prises par le Comité. Au fur et à mesure, ses décisions étaient implantées dans la banque de données par les deux directrices du projet.

Le Comité éditorial se pencha sur tous les types de questions potentiellement reliées à la production du dictionnaire pan-dialectal. Au cours de ses séances de travail, il fut beaucoup question de grammaire. Les membres du Comité mirent en commun leur compréhension de nouveaux types de verbes qu'on venait de documenter et harmonisèrent la terminologie à utiliser dans le dictionnaire et dans la future grammaire. La question de la réduplication fit l'objet de nombreuses discussions de même que celle de la forme diminutive des verbes. En dépit du temps considérable qui fut consacré à cette dernière question, le Comité ne parvint pas à formuler une règle qui aurait permis de régir l'utilisation de la forme diminutive des verbes comme formes de citation. Il est à craindre que, sur ce point, le nouveau dictionnaire innu manque de cohérence.

Le Comité eut bien entendu à se prononcer sur l'orthographe qui devrait figurer au dictionnaire. Les travaux en cours sur le sous-dialecte de la Basse-Côte-Nord ne cessaient de mettre à jour des différences de prononciation entre les deux grandes aires dialectales. Une graphie unique était-elle possible malgré ces différences ou si ces différences étaient irréductibles ? Devait-on admettre deux graphies pour le même mot ? Si oui, comment les représenter dans le dictionnaire ? Au fil de ses réunions, le Comité dut statuer sur l'orthographe de centaines de mots qui lui furent soumis. Dans la plupart des cas la solution se trouvait dans la forme historique, qu'il était possible de documenter dans les dictionnaires compilés par les jésuites aux 17^e et 18^e siècles (Silvy 1974, Fabvre 1970, Laure 1988). Il eut à se pencher également sur des cas très difficiles de variation systématique entre les dialectes de l'Ouest et de l'Est. Des listes de mots furent compilées par ordinateur et soumises à des locuteurs des deux dialectes, ce qui permit de documenter la variation de manière adéquate.

Des questions de traduction furent aussi soumises au Comité. Quelles seraient les meilleures tournures pour rendre en français les verbes passifs et les verbes impersonnels ? Faut-il ou non utiliser des termes vernaculaires dans les équivalents français des noms d'animaux ? Quelle formule rendrait le mieux les verbes redupliqués qui réfèrent au pluriel collectif ? Autant de questions auxquelles le Comité eut à répondre. C'est aussi au Comité qu'il revint de trancher dans les cas où les traductions qu'on trouvait chez les différents lexicographes ne concordaient pas. Par exemple, quelle serait la meilleure traduction du verbe *kushkuenitam*^u : 'il est sérieux' ? 'il est d'humeur pensif, songeuse' ? ou bien 'il a un air grave, préoccupé' ? Le Comité proposa 'il a un air austère, songeur', traduction qui fut versée au dictionnaire.

Enfin, de multiples questions liées à la facture même du dictionnaire furent réglées par le Comité éditorial : les types d'information grammaticale à inclure, les abréviations à utiliser en français et en anglais, la forme de citation des toponymes, le système à utiliser pour les transcriptions phonétiques, pour n'en nommer que quelques-unes.

Les gloses françaises et anglaises

L'aspect le plus difficile de la rédaction du nouveau dictionnaire innu fut sans conteste celui des gloses. Fournir un équivalent qui rende le plus adéquatement possible chaque mot innu n'est pas une mince affaire.

Une fois constituée la banque de données lexicographiques, s'est posé le problème des différentes traductions que recelait l'ensemble des sources pour un même mot. Est-ce qu'elles résultaient simplement du choix des termes par les différents auteurs ou si elles révélaient des différences dans l'usage selon les parlars ou les dialectes ? Dans un cas comme dans l'autre, il revenait aux maîtres d'œuvre du dictionnaire de déterminer quelle traduction allait y figurer. La consultation de plusieurs locuteurs provenant de régions différentes a souvent permis d'améliorer les gloses. Dans d'autres cas, elle a révélé des différences dans l'acception des mots. Ne citons pour exemple que le cas du nom *aissimeu* qui signifie 'un Inuit' dans la majorité des parlars; il se trouve que dans celui de Betsiamites, le terme désigne 'un Micmac ou un Huron'. C'est pour rendre compte de cas semblables que dans le nouveau dictionnaire innu, les différentes acceptions des mots sont assorties d'indications géographiques.

Fournir des équivalents pour la vaste terminologie innue de la faune posait *de facto* le problème de l'identification des espèces. Malgré l'ouvrage très complet de Clément (1995) sur l'ethnozoologie innue, l'identification de plusieurs espèces animales s'est butée au manque de consensus chez l'ensemble des lexicographes. Peter Armitage fut chargé de vérifier l'identification de toutes les espèces animales contenues dans la banque de données auprès d'ainés de La Romaine. Grâce à la collaboration de Jean-Baptiste Bellefleur et de Thérèse-Adélaïde Bellefleur, de nombreuses questions ont ainsi pu être résolues. Il n'en demeure pas moins que plusieurs espèces d'oiseaux et d'insectes n'ont pu être identifiées avec certitude à partir uniquement d'illustrations.

Puisque le nouveau dictionnaire innu est destiné aussi aux locuteurs du Labrador – dont la langue seconde est l'anglais –, la banque de données devait comprendre des équivalents anglais des termes innus en plus des équivalents français. Règle générale, les gloses ont été mises au point en français (langue de rédaction de tous les lexiques et dictionnaires publiés), et ces gloses françaises ont par la suite été traduites en anglais. Dans l'un et l'autre cas, les mots-clés ont

été choisis et versés dans la banque de données, ce qui permettra de produire des versions inverses du dictionnaire.

Les produits issus de la banque de données

La banque de données lexicographiques comprend à l'heure actuelle 27 078 mots innus avec leur traduction en français et en anglais. À l'échelle de l'Amérique du Nord, il s'agit de la plus importante banque de données portant sur une langue autochtone.

À partir de cette banque de données, divers dictionnaires seront imprimés en plus du *Dictionnaire innu-français* : un *Innu-English Dictionary*, un *English-Innu Dictionary* de même qu'un *Dictionnaire français-innu*. Dans les années à venir, il serait concevable de produire aussi – au gré des besoins des Innus – un dictionnaire abrégé destiné aux étudiants et divers lexiques thématiques (santé, toponymie, faune, flore, géographie, techniques traditionnelles, etc.).

Le dictionnaire innu peut être consulté sur Internet. On peut l'interroger en innu, en français ou en anglais. Il comporte des phrases-exemples ainsi que des fichiers sonores qui permettent d'écouter la prononciation de certains mots. La mise à jour du dictionnaire en ligne est faite périodiquement.

Les caractéristiques du dictionnaire pan-dialectal

Les transcriptions phonétiques

Dans le nouveau dictionnaire innu nous avons sans hésitation adopté la pratique instaurée par Lynn Drapeau dans le *Dictionnaire montagnais-français* de fournir une transcription phonétique pour chaque entrée lexicale. La banque de données provenant de Betsiamites comprenait à elle seule les transcriptions phonétiques d'environ 20 000 mots. Au cours de l'édition du dictionnaire de La Romaine, la prononciation a été systématiquement recueillie pour chaque item lexical documenté. Aucun travail comparable n'avait toutefois été réalisé pour le sous-dialecte de Schefferville–Sept-Îles–Maliotenam ni pour les parlers du Labrador. Une opération considérable de vérification des règles phonétiques qui sont à l'œuvre dans ces parlers a été effectuée auprès de Anne-Marie André (résidente de Uashat) et de Kathleen Nuna (résidente de Sheshatshiu). Malgré l'ajout de nombreuses variantes phonétiques, il faut admettre que chaque mot du dictionnaire n'a pas été vérifié dans chacun des parlers, une tâche dont l'ampleur est inimaginable.

Les transcriptions sont données en alphabet phonétique international (API), dont les symboles particuliers sont les suivants :

ə	schwa	u:	u long	~ (sur une voyelle)	nasalisation
i	i centralisé	ʃ	sh	` (sur une voyelle)	ton bas
a:	a long	tʃ	tsh ou ts		
e:	e long	tʃʃ	tshish		
i:	i long				

Notons qu'il s'agit de transcriptions phonétiques larges, qui ne représentent pas de façon détaillée toutes les subtilités de la prononciation. Ainsi, le symbole « tʃ » représente à la fois le son « ts » qui est particulier au sous-dialecte de Mashteuatsh-Betsiamites et son correspondant « tsh » utilisé dans les autres parlers. Nous avons jugé peu pertinent de noter les différences de prononciation qu'on observe par exemple dans le mot *tshekat* signifiant 'presque' : ce qui est transcrit [tʃe:ka:t] rend compte à la fois de la prononciation propre à Betsiamites où la première syllabe est prononcée [tse:] alors qu'elle est prononcée [tʃe:] partout ailleurs. De la même façon, nous avons jugé inutile de noter que, par exemple, le mot pour 'outarde' est prononcé [nihk] par certains locuteurs de la Basse-Côte-Nord et [nisk] par d'autres. Nous avons simplifié à [nihk].

L'orthographe des formes de citation

Le grand défi que posait au départ le projet de dictionnaire pan-dialectal était d'arriver à proposer une orthographe unique pour chaque mot. Dans de nombreux cas, cet objectif n'a pas été atteint, soit que les différences remontent à un passé trop lointain, soit en raison de notre incapacité à imaginer – ou à faire accepter – une solution unique.

Une difficulté particulière de la normalisation de l'orthographe innue provient du fait que les parlers de l'extrême ouest du territoire ont retenu le phonème « l » comme réflexe du « r » de l'innu ancien, alors que pour l'ensemble des autres parlers le réflexe de « r » se confond avec celui de « n ». Le fait que le parler de Betsiamites possède un phonème de plus que les autres parlers continue de poser problème. Logiquement la seule solution applicable pour résoudre cette différence est que ce qui est prononcé « l » soit écrit « n ». En dépit de la rationalité impeccable de cette solution, les locuteurs concernés sont très réticents à l'adopter. Dans le dictionnaire Drapeau, non seulement les « l » en question sont-ils indiqués par un caractère spécial (« n » surmonté d'un accent grave) mais les 2275 mots dont la racine comporte un « l » bénéficient d'une double entrée lexicale. Par exemple, le mot pour 'il respire' est entré sous *leleu* et il est entré de nouveau sous *nènèu*. L'équipe du dictionnaire innu universel n'a pas retenu cette solution. Les mots qui comportent le phonème « l » sont orthographiés avec un simple « n » mais, bien entendu, la prononciation particulière des locuteurs de Betsiamites est indiquée dans la transcription phonétique.

Dans le nouveau dictionnaire, de nombreux mots ont une orthographe identique à celle qu'on trouve dans le dictionnaire Drapeau. Le fait qu'un mot ait en dehors du dialecte de l'Ouest une prononciation différente n'entraîne pas nécessairement un changement d'orthographe. Prenons l'exemple du mot pour 'pain' qui, dans la région de la Basse-Côte-Nord, est prononcé [pa:whin]. Les locuteurs savent fort bien qu'il s'agit là d'une contraction de la forme standard *pakueshikan*. De façon similaire, même si les Innus de Natuashish au Labrador prononcent [uʃpwa:ke:j] le mot pour 'pipe', ils feront très certainement le lien avec le mot *ushpuakan* qui figure au dictionnaire.

Il n'en demeure pas moins que nombre d'items lexicaux ont vu leur orthographe modifiée après qu'on eut documenté les différences qui existent entre les deux grands blocs de dialectes. Le Comité éditorial a statué sur un très grand nombre de changements orthographiques qui s'appuient généralement sur les formes historiques.

Le système de renvois

Il résulte de ces changements de graphie que le locuteur de l'un ou l'autre des parlers ne pourra se fier à sa propre prononciation pour localiser les mots dans le *Dictionnaire innu-français* ou le *Innu-English Dictionary*. Pour l'aider à s'y retrouver, nous avons utilisé un système de renvois, suivant en cela l'usage instauré dans le dictionnaire Drapeau. Nous avons inclus une entrée correspondant à la graphie présumée par l'utilisateur, mais cette entrée renvoie à l'orthographe correcte du mot. L'utilisateur pourra ainsi localiser le mot même s'il n'en connaît pas exactement l'épellation.

Par exemple, le mot pour 'clé' avait été depuis fort longtemps orthographié *apiutan*. Or de nouvelles données ont démontré que l'orthographe idéale pour ce mot serait plutôt *apaiutan* puisqu'il est de la même famille que *apaikan* 'tournevis'. Dans le dictionnaire pan-dialectal on trouvera bel et bien une entrée *apiutan*, mais elle ne comporte rien d'autre qu'un renvoi à l'orthographe *apaiutan*. À l'entrée *apaiutan*, on constatera que [a:pju:ta:n] n'est qu'une parmi plusieurs prononciations qui existent pour ce mot. Un autre mot courant dont l'orthographe a été modifiée est le nom signifiant 'ceinture'. Les usagers du dialecte de l'Ouest auront le réflexe de le chercher à l'entrée *pakuteun*, mais celle-ci les renverra à la nouvelle orthographe *pakuateun*.

Un autre type de renvoi dont nous avons fait grand usage concerne non pas des mots mais des parties de mot. En vertu du caractère polysynthétique de la langue innue, son lexique comprend des séries – parfois considérables – de mots dérivés de la même racine. Les changements orthographiques qui furent incorporés au nouveau dictionnaire touchent très souvent des familles entières de mots. Ainsi la racine qui signifie 'caché derrière' a vu son orthographe

modifiée de *aku-* à *akau-*. Soixante-sept mots dérivés de cette racine sont affectés par ce changement. Pour éviter d'inclure un renvoi pour chacun d'eux, nous avons créé un renvoi unique qui dit simplement « *aku...* ('caché derrière'), orthog. *akau...* ». L'usager en déduira que, par exemple, le verbe pour 'il cache qqch avec ses mains' s'écrit *akaunam^u* (et non *akunam^u*) et que celui pour 'il lui cache le visage avec les mains' s'écrit *akaukueneu* (et non *akukueneu*).

Synonymes et variantes orthographiques

Le vaste lexique de la langue innue n'est pas dans sa totalité partagé par tous les locuteurs. De nombreux mots ne sont utilisés que dans l'une des grandes aires dialectales mais ils ont un synonyme dans l'autre. C'est le cas de *pishakaniapi* et *apish* qui signifient tous deux 'corde, ficelle'; le premier appartient au dialecte de l'Ouest et le second, au dialecte de l'Est. À chacune des entrées correspondant à ces mots, l'existence d'un synonyme est mentionnée. Certains mots sont mêmes exclusifs à une communauté. Les nombreux néologismes, en particulier, ont une distribution très restreinte. Par exemple, nous avons relevé pas moins de quatre mots différents pour 'crème glacée', chacun n'étant utilisé que dans la communauté où il fut inventé. Les Innus n'ont encore entrepris aucun travail de standardisation du vocabulaire d'invention récente et ils semblent s'accorder fort bien de ce foisonnement de synonymes.

Parfois, ce n'est pas un mot qui a un synonyme dans l'autre dialecte mais une racine. C'est le cas de *naneu-* et *shinueu-*, deux racines qui signifient 'le long du rivage'. La première est typique du dialecte de l'Ouest et la seconde, du sous-dialecte de la Basse-Côte-Nord et du parler de Natuashish. Chacune d'elles est à la base de dizaines de verbes dérivés qui ont un correspondant dans l'autre dialecte. Citons comme exemples les paires *naneueim^u* / *shinueueim^u* 'il longe le rivage en canot' et *naneuetuateu* / *shinueuetuateu* 'il longe le rivage en portant quelque chose sur son dos'. Le nouveau dictionnaire comporte plusieurs séries de verbes de la même famille dont chacun a un synonyme dans l'autre dialecte parce qu'ils sont dérivés de racines exclusives à une région.

Nous avons en outre étiqueté *synonymes* ce qui correspond plutôt à des variantes orthographiques que nous n'avons pas réussi à réduire à une forme écrite unique. Un cas exemplaire est celui du pronom personnel signifiant 'nous (incluant tu ou vous)' : les locuteurs de la Basse-Côte-Nord disent *tshinan*, ceux du dialecte de l'Ouest disent *tshinanu*, tandis que ceux de Sheshatshiu utilisent l'un ou l'autre mot. Pour les Innus, ces deux formes sont irréductibles et il est exclu que l'une ou l'autre serve de norme écrite. Dans le dictionnaire pan-dialectal les deux formes sont traitées comme des synonymes : à l'entrée *tshinan*, on mentionne le synonyme *tshinanu* et à l'entrée *tshinanu* on réfère au synonyme *tshinan*.

Les cas de double graphie ne sont pas toujours aussi simples. De manière à ne pas multiplier à l'excès les entrées lexicales, nous avons parfois résolu d'utiliser une seule forme de citation mais celle-ci comporte un élément entre parenthèses. Prenons le cas d'une certaine catégorie de verbes qui systématiquement ont une terminaison en « n » dans l'un des dialectes alors que ce « n » est absent dans l'autre. Par exemple, le mot pour 'qqch est vert' se dit *shipekun* à l'ouest et *shipeku* à l'est. Plutôt que de créer deux entrées et de traiter ces variantes comme des synonymes, nous avons créé une unique entrée *shipeku(n)*, moyen d'indiquer que deux graphies sont acceptées : les uns écriront *shipekun* et les autres, *shipeku*. Quelques alternances systématiques dans les terminaisons verbales ont reçu le même traitement.

Les parenthèses sont également utilisées dans certains noms qui exhibent une variation qui demeure non résolue. Par exemple, le mot pour 'camarine noire' – qui varie entre *assimin* à l'ouest et *assiminan* à l'est – est entré au dictionnaire sous la forme *assimin(an)*, ce qui indique que l'une et l'autre variantes sont admises à l'écrit.

Éléments de grammaire

Le nouveau dictionnaire comporte des informations grammaticales qu'on ne trouvait pas jusqu'ici dans les lexiques et dictionnaires de la langue innue. À l'intérieur de la vaste classe des verbes animés intransitifs, nous avons indiqué des sous-catégories telles que « réciproque », « réfléchi », « passif », « agent inanimé ». En outre, dans les cas où la conjugaison d'un verbe pose un problème d'orthographe, nous avons ajouté une forme conjuguée qui guidera l'utilisateur. C'est le cas de certains verbes intransitifs inanimés dont la terminaison au conjonctif a été normalisée en « k » alors que les locuteurs de l'Ouest prononcent « t ». Dans le cas des verbes passifs qui ont une conjugaison irrégulière, le dictionnaire fournit la forme conjuguée à la première personne. Aussi, la forme du conjonctif est fournie pour des verbes dont la forme de citation est variable selon les dialectes. Ces informations grammaticales secondaires, croyons-nous, seront appréciées des usagers innus.

Les mots invariables que les linguistes algonquinistes ont traditionnellement qualifiés de « particules » sans les qualifier davantage, font l'objet dans le présent dictionnaire d'un traitement innovateur. L'intérêt d'une classification pour ce type de mots a été révélé par l'analyse qu'effectua Will Oxford (2008) à partir d'un corpus recueilli au Labrador. La classification des particules a fait l'objet d'une séance spéciale du Comité éditorial à laquelle participèrent l'auteur de l'analyse ainsi que la linguiste Marie-Odile Junker. Plusieurs mots invariables dont la traduction et la fonction étaient jusque-là inconnues ont pu être classifiés et traduits grâce à la contribution des locutrices innues Yvette Mollen et Hélène St-Onge, qui avaient constitué un corpus de phrases illustrant ces mots

problématiques. La classification des particules qu'on trouve dans le nouveau dictionnaire résulte de ces discussions. Le fait qu'il y soit question de plusieurs types d'adverbes, de conjonctions, d'interjections, de quantificateurs, devrait trouver son utilité dans l'enseignement de la langue innue.

Les phrases-exemples

Le dictionnaire de La Romaine comprend environ 3500 phrases en innu, qui sont assorties d'une traduction française. De ce nombre, 3200 ont été retenues, corrigées et versées dans la banque de données lexicographiques.

L'utilisation de phrases s'est révélée si précieuse pour dégager le sens et l'emploi des mots qu'elle a été adoptée comme méthode systématique pour mettre au point les gloses françaises et anglaises. C'est ainsi que tout au long du travail de vérification avec les consultants innus, de nouvelles phrases ont été versées au corpus lexicographique, lesquelles avaient été créées par des locuteurs de tous les parlers et dialectes. Parmi ceux-ci, le sous-dialecte de la Basse-Côte-Nord est particulièrement surreprésenté. Thérèse-Adélaïde Bellefleur, de La Romaine, aura créé à elle seule plus de 1000 phrases.

Grâce au fait que les Innus comptent parmi eux quelques auteurs qui publient dans leur langue maternelle, des phrases du corpus proviennent d'ouvrages publiés (André 1996, Bellefleur 1998, Kapesh 2004). D'autres ont été extraites d'une collection de textes de tradition orale recueillis au Labrador (Mailhot et coll. 1999 et 2004).

Dans la banque de données lexicographiques, l'emploi de 3990 mots est illustré au moyen de phrases en langue innue qui sont traduites en français et en anglais. Ce corpus est d'un grand intérêt – à la fois linguistique et culturel – mais il est si volumineux que nous avons dû écarter l'idée d'inclure les phrases-exemples dans les versions publiées du dictionnaire. Elles ne sont accessibles que dans la version électronique qu'on peut consulter en ligne.

José Mailhot, *Montréal*

Marguerite MacKenzie, *St. John's*

Références

ANDRÉ, An-Mani St-Onge, 1996 : *An-Mani utipatshimunissima*. Institut culturel et éducatif montagnais, Sept-Îles.

ANDRÉ, Mathieu, 2003 : « Tshe ishi-nakatuenitakanit », in C. Bellefleur *et al.*, *Ka tshitapatakanit mashinaikan tshetshi apashtakanit Uashau-nesseshepit*, p. 25-31. Institut culturel et éducatif montagnais, Sept-Îles.

ANONYME, [s.d.] : *Akuanutin, nutshimiu-aimun*. Centre de formation Nutshimiu-Atusseau, Sept-Îles.

- ARMITAGE, Peter, et Nympha Byrne, 2005 : *Tipatshimuna: Innu stories from the Land*. <<http://www.tipatshimuna.ca>>
- BELLEFLEUR, Céline, *et al.*, 2003 : *Ka tshitapatakanit mashinaikan tshetshi apashtakanit Uashau-nesseshepit*. Institut culturel et éducatif montagnais, Sept-Îles.
- BELLEFLEUR, Charles Api, 1998 : *Kassinu aitishipuh t pemaht ute uinipekut mak nutshimit*. Institut culturel et éducatif montagnais, Sept-Îles.
- BÉLISLE, Louis-Alexandre, 1974 : *Dictionnaire général de la langue française au Canada*. Bélisle et Sondec, Québec et Montréal.
- BLOOMFIELD, Leonard, 1984 : *Cree-English lexicon*. Charles F. Hockett (ed.), Human Relations Area Files, New Haven.
- BOBBISH-SALT, Luci, *et al.* (dir.), 2012 : *Eastern James Bay Cree Dictionary (Northern Dialect): English-Cree*. Cree School Board, Chisasibi, 594 p. [Version électronique <www.eastcree.org>]
- BOUCHARD, Serge, 1973 : *Classification montagnaise de la faune : étude en anthropologie cognitive sur la structure du lexique « animal indien » chez les Montagnais de Mingan*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université Laval, Québec.
- CHARLISH, Jeanne Mance, [s.d.] : *Peik tshishe mitash mitilinu imunisa ute masteuatsh (Pointe-Bleue)*. Pointe-Bleue. Mimeo.
- CLÉMENT, Daniel, 1990 : *L'ethnobotanique montagnaise de Mingan*. Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec.
- , 1995 : *La zoologie des Montagnais*. Peeters, Paris.
- COMITÉ CULTUREL DES MONTAGNAIS DE LA ROMAINE, 1978 : *Eukun eshi aiamiast ninan ute Ulamen-shipit*. La Romaine. Mimeo.
- COMTOIS, Robert, 1988 : *Uinipek^u : Les Montagnais de Mingan et l'exploitation des ressources côtières durant la première moitié du XX^e siècle*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université Laval, Québec.
- DRAPEAU, Lynn, 1991 : *Dictionnaire montagnais-français*. Presses de l'Université du Québec, Sillery.
- DORION, Henri, 1967 : *Les noms de lieux montagnais des environs de Mingan*. Université Laval, Québec.
- ELLIS, C.D, 2000 : *Spoken Cree, Level I, West Coast of James Bay*. University of Alberta Press, Edmonton.
- FABVRE, Bonaventure, 1971 : *Racines montagnaises (compilées à Tadoussac avant 1695)*. Transcription de L. Angers et G. E. McNulty, Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec.
- FARIES, Ven. R. 1938 : *A Dictionary of the Cree Language as spoken by the Indians of the Province of Quebec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan and Alberta*. Based

- on the foundation laid by Rev. E. A. Watkins, The General Synod of the Church of England in Canada, Toronto.
- HEWSON, John, 1993 : *A Computer-Generated Dictionary of Proto-Algonquian*. Canadian Museum of Civilization, Ottawa.
- KALTUSH, Mani Ten, et Anie COURTOIS UAPISTAN, 1982 : *Dictionnaire montagnais-français de Natashquan, Tome I, Lettre "A"*. Mimeo.
- KAPESH, An Antane, 2004 : *Tanite nene etutamin nitassi ?* Institut culturel et éducatif montagnais, Sept-Îles.
- LAURE, Pierre, 1988 : *Apparat français-montagnais*. Texte présenté et annoté par David Cooter, Presses de l'Université du Québec, Sillery.
- LEFEBVRE, Madeleine, 1971 : *Tshakapesh, récits montagnais-naskapi*. Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- LEMOINE, George, 1901 : *Dictionnaire français-montagnais avec un vocabulaire montagnais-anglais, une courte liste de noms géographiques et une grammaire montagnaise*. W. B. & P. Cabot, Boston.
- MACKENZIE, Marguerite, 1985-2000 : *Labrador Lexicon*. Database of terms collected in two Innu communities.
- , 2005 : *Fort Severn Cree Lexicon: Cree-English*. 183 p. [Version électronique <<http://www.kwayaciiwin.com/node/15336>>]
- MACKENZIE, Marguerite, et Bill JANCEWICZ, (dir.), 1994 : *Naskapi Lexicon: vol. 1, Naskapi- English/French* (431 p.); vol. 2, *English-Naskapi* (650 p.); vol. 3, *français-naskapi* (648 p.). Naskapi Development Corporation, Schefferville. [Version électronique <<http://www.nlc-bnc.ca/naskapi/r24-125-e.html>>]
- MACKENZIE, Marguerite, et al., 2008 : *Sheshatshiu-atshitashuna/Mushuau-atshitashuna*. Memorial University, St. John's (Nfld).
- MAILHOT, José, 1993 : *Au pays des Innus : les gens de Sheshatshit*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- , 1997 : *Pour une orthographe unique de la langue innue*. Institut culturel et éducatif montagnais, Sept-Îles. Mimeo.
- MAILHOT, José, et Peter ARMITAGE, 2008 : *LAB-TOP toponym database*. Aboriginal Languages Research Laboratory, Department of Linguistics, Memorial University, St. John's (Nfld).
- MAILHOT, José, et Anne-Marie BARABY, 1980 : *Database of place names on LAMAP map sheets of Labrador Innu territory*.
- MAILHOT, José, et Louise CANAPÉ, 2005 : *Supplément au Dictionnaire montagnais-français*, 2^e édition. Institut culturel et éducatif montagnais, Sept-Îles. Mimeo.
- MAILHOT, José, et coll., 1999 : *Sheshatshiu-atanukana mak tipatshimuna, Myths and tales from Sheshatshit, collected by Madeleine Lefebvre and Robert Lanari*

- in 1967, Booklets 1 & 2*. Labrador Innu Text Project, St. John's (Nfld). [Version électronique <www.innu-aimun.ca/modules.php?name=Stories>]
- MAILHOT, José, et coll., 2004 : *Sheshatshiu-atanukana mak tipatshimuna, Myths and tales from Sheshatshit, collected by Madeleine Lefebvre and Robert Lanari in 1967, Booklets 3 & 4*. Labrador Innu Text Project, St. John's (Nfld). [Version électronique <www.innu-aimun.ca/modules.php?name=Stories>]
- MAILHOT, José, et Kateri LESCOP, 1977 : *Lexique montagnais-français du dialecte de Schefferville, Sept-Îles et Maliotenam*. Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MALEC, Kananin, et al., 1982 : *Nutshimiu-natukuna*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Québec.
- MARIE-VICTORIN, frère, É.C., 1964 : *Flore laurentienne*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal. [Version électronique <<http://www.florelaurentienne.com/>>]
- McNULTY, Gerry E., et Marie-Jeanne BASILE, 1981 : *Lexique montagnais-français du parler de Mingan*. Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec.
- MOLLEN, Desneiges Mestokosho, 2003 : « Innashtishkuessat », in Céline Bellefleur et al., *Ka tshitapatakanit mashinaikan tshetshi apashtakanit Uashau-nesseshepit*, p. 98. Institut culturel et éducatif montagnais, Sept-Îles.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE : *Grand dictionnaire terminologique*. <http://www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclefindex800_1.asp>
- OXFORD, Will, 2008 : *A grammatical study of Innu-aimun particles*. Algonquian and Iroquoian Linguistics Memoir 20, Algonquian and Iroquoian Linguistics, Winnipeg.
- ROBERT (Le Petit), 2004 : *Le Petit Robert de la langue française*. Version sur CD-ROM.
- ROBERT ET COLLINS (Le), 2008 : *Le Grand Robert & Collins : Dictionnaire français-anglais, anglais-français*. Version sur CD-ROM.
- SALT, Ruth, et al. (dir.), 2012 : *Eastern James Bay Cree Dictionary (Southern Dialect): English-Cree*. Cree School Board, Chisasibi, 705 p. [Version électronique <www.eastcree.org>]
- SAVARD, Rémi, 2004 : *La forêt vive. Récits fondateurs du peuple innu*. Boréal, Montréal.
- SILVY, Antoine, 1974 : *Dictionnaire montagnais-français (ca. 1678-84)*. Transcription de L. Angers, D. E. Cooter et G. E. McNulty, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- SNOW, Francesca, et Judith HILL, 1996 : *Words to Use*. Sheshatshiu, Labrador. Mimeo.

Remerciements

Le projet de dictionnaire innu pan-dialectal a été financé principalement par des subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, dans le cadre du programme Alliances de recherche universités-communautés (ARUC). On nous a octroyé en 2004 une subvention de développement (ARUC #833-2003-0087), et l'année suivante une subvention considérable pour les années 2005-2011 (ARUC #833-2004-1033). En 2004, le Conseil nous avait accordé une autre subvention, dans le cadre cette fois du programme Initiative de développement du Nord canadien (#851-2003-0013). Le projet a été réalisé en partenariat avec les organismes suivants : l'Institut Tshakapesh (Québec), Mamu Tshishkutamashutau (Labrador), l'Université Memorial (Terre-Neuve) et l'Université Carleton (Ontario).

L'Institut Tshakapesh (autrefois Institut culturel et éducatif montagnais) est non seulement l'éditeur et le distributeur de la version française du dictionnaire, il nous a fait profiter tout au long du projet de nombreuses subventions et contributions en nature. Ses employées, Yvette Mollen et Hélène St-Onge, ont été généreusement prêtées au projet pendant des jours – voire des semaines – pour participer à des réunions du Comité éditorial ou à des séances de travail avec les linguistes, à Montréal aussi bien qu'à Sept-Îles. C'est d'ailleurs l'Institut qui a assumé les coûts de leurs nombreux déplacements. Il a également pris à sa charge les honoraires, les frais de déplacement et de séjour des aînés qui ont été convoqués à des séances de travail loin de leur lieu de résidence. Il a de façon générale assumé les honoraires engendrés par les nombreuses vérifications faites auprès de consultants innus des divers parlers et dialectes du Québec. Enfin, l'Institut a fréquemment mis à la disposition du personnel du projet de spacieux et confortables espaces de travail à ses bureaux situés dans la réserve de Uashat.

Mamu Tshishkutamashutau – Innu Education School Board a pris à sa charge les coûts occasionnés par la vérification des données provenant de Sheshatshiu et de Natuashish, qu'il s'agisse des honoraires payés aux consultants innus ou des frais de déplacement et de séjour de la linguiste au Labrador. Par ailleurs, il a été le principal soutien financier du projet *Innu-Aimun*, qui est logé au Département de linguistique de l'Université Memorial et dont le dictionnaire innu ne constitue qu'un volet. Son directeur, Cal Patey, a accordé à ce projet un soutien sans faille, tout comme son assistant Steve Power. Innu Tshishkutamashutau est l'éditeur et le distributeur de la version anglaise du dictionnaire innu.

Quant à l'Université Memorial, elle a octroyé au projet de dictionnaire diverses subventions (ISER, Smallwood, NSTP) de même que de l'aide financière

pour l'embauche d'étudiants (GRADSWEP, MUCEP, SWASP). Le ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de la province de Terre-Neuve-et-Labrador a accordé plusieurs subventions (CEDEP) pour la collecte et la vérification de termes innus concernant la faune et la toponymie.

Ce dictionnaire n'a pu voir le jour que grâce à l'apport de très nombreux collaborateurs. Si leur rôle est décrit dans les pages de l'Introduction, c'est toutefois ici qu'il revient de leur exprimer notre reconnaissance et notre admiration pour leur persévérance. La contribution de certains d'entre eux mérite toutefois quelques mots d'explication.

Marie-Odile Junker, du Département de linguistique de l'Université Carleton, et l'informaticien Delasia Torkornoo ont présidé à l'installation et à la gestion de la banque de données lexicographiques sur un serveur qui loge les projets de recherche de la linguiste sur les langues autochtones. Grâce au logiciel *Tortoise SVN*, différents chercheurs travaillant dans des lieux éloignés l'un de l'autre ont pu apporter des modifications à la banque de données à partir de leur ordinateur personnel. Le tandem de l'Université Carleton a de plus créé la version du dictionnaire innu qu'on peut consulter en ligne, et il sera responsable de sa mise à jour périodique.

Nous devons souligner la contribution de Lynn Drapeau qui, non seulement a participé de façon très dynamique aux travaux du Comité éditorial, mais s'est en outre prêtée de bonne grâce à de nombreuses séances de consultation sur des points de linguistique en plus de répondre aux fréquents courriels que nous lui avons adressés au cours des années.

De nombreuses autres personnes méritent notre gratitude. Nous saluons la compétence et l'enthousiasme de Dennis O'Sullivan qui a passé plusieurs mois à traduire du français à l'anglais les gloses et les phrases-exemples.

La banque de données intitulée *Labrador Lexicon* avait à l'époque été constituée avec la collaboration de Caroline Andrew, Martha Andrew, Sylvester Andrew, Penute Antuan, Brigitta Aylward, Bernice Jack, John Jack, Edward Nuna, Kathleen Nuna, Morris Penashue, Peter Penashue, Luke Rich et Etienne Tshakapesh. La saisie des données avait été assurée par Audrey Dawe-Sheppard et Jana Novotna.

Au cours des dernières années, Anne Nuna Rich, Kanani Penashue, Francesca Snow et Akat Piwas, de même que les aides-enseignantes innues, ont été consultées régulièrement sur le sens et la prononciation des mots de leur parler. Au Québec, Rachelle Malec, Abraham Malec, Anne Tremblay et Germaine Riverin ont répondu à nos questions concernant certains mots innus dont la traduction demeurerait incertaine. Doris Vollant a compilé pour nous une liste des participes référant aux métiers dans les différents parlers; Philomène Jourdain a effectué la frappe du lexique de Mingan; Laurent Girouard ainsi que Peter Armitage furent

maintes fois sollicités pour vérifier sur leurs cartes numériques le référent exact de l'un ou l'autre toponyme innu ainsi que le toponyme officiel correspondant.

Le graphiste Claude Guérin nous a donné de précieux conseils pour améliorer la mise en page du dictionnaire. En plus d'avoir effectué la révision linguistique des pages liminaires, Marcelle Roy fut consultée à de nombreuses reprises sur des questions de français et d'édition. Marie-Thérèse Proulx nous a fait profiter de ses connaissances des termes français de couture, de tricot et de maladies, et Robert Larocque, de ceux de l'anatomie animale. David Bell nous a fourni la version anglaise des termes de religion tandis que Pierre Pepin nous a fourni celle de certains noms de poissons. Axel Harvey a contribué à mettre au point la version anglaise de plusieurs toponymes.

À l'Université Memorial, Laurel Anne Hasler, responsable administrative du projet ARUC, nous a apporté une aide inestimable concernant les demandes de subvention, la gestion des finances et l'encadrement des assistants de recherche; elle a en outre organisé voyages et ateliers et bien d'autres choses encore. Sarah Knee, doctorante au Département de linguistique, a pris la relève dans les deux dernières années et a assuré la gestion des finances et la supervision des assistants d'une main de maître. Peggy-Ann Parsons et Eileen Ryan ont réalisé l'énorme tâche de retaper le dictionnaire de La Romaine et celui du jésuite Laure. Lindsay Babcock, James Bulgin, Osama Omari et Brittany Sobol ont effectué diverses tâches liées à la vérification des équivalents anglais contenus dans la banque de données lexicographiques. D'autre part, Nailisa Tanner et Sarah Knee ont veillé à ce que chaque mot du lexique publié par Mailhot et Lescop soit bel et bien versé dans la banque de données.

Lynn Drapeau et Lori Morris ont maintes fois fait des arrangements avec le Département de linguistique de l'Université du Québec à Montréal pour mettre à notre disposition des locaux où tenir réunions et séances de travail.

Enfin, nous remercions nos familles respectives d'avoir su composer avec notre obsession au cours des huit dernières années.

José Mailhot
Marguerite MacKenzie

Abréviations

BETS	Betsiamites	INTER	interrogatif
E	Est (dialecte de l'Est)	INTERJ	interjection
LAB	Labrador	LITT.	littéralement
MAM	Mamit (sous-dialecte de la Basse-Côte-Nord)	LOC	locatif
MASHT	Mashteuatsh	LOCU	locution
MIN	Mingan	MAN	manière
MUSH	Mushuau (parler de Natuashish)	MOD	modalité
NAT	Natashquan	NA	nom animé
O	Ouest (dialecte de l'Ouest)	NAP	nom animé participe
ROM	La Romaine	NAD	nom animé dépendant
SCH	Schefferville	NEG	négation
SHE	Sheshatshiu	NI	nom inanimé
UASH	Uashau (sous-dialecte de Schefferville-Sept-Îles-Malioctenam)	NIP	nom inanimé participe
		NID	nom inanimé dépendant
		P	particule
GEN	général / généralement	PASS	passif
SEUL.	seulement	PERS	personnel
		PL	pluriel
A	animé	PRES	présentatif
ADN	adnominal	PRO	pronom
ADV	adverbe	QUANT	quantificateur (particule)/ quantité (adverbe de)
AG IN	agent inanimé		
ALT	alternatif	RAD	radical
AN	animé	RECIP	réciproque
CONJ	conjonction (particule)/ conjonctif (forme verbale)	REDUP	rédupliqué
CONN	connecteur	RFL	réfléchi
DEG	degré	SUBJ	subjonctif
DEM	démonstratif	SYN	synonyme
DIM	diminutif	TOP	toponyme
FOC	focalisation	VAI	verbe animé intransitif
HESIT	hésitation	VAI/VII	verbe animé intransitif/ verbe inanimé intransitif
I	inanimé	VII	verbe inanimé intransitif
IMPERS	impersonnel	VOC	vocatif
IN	inanimé	VTA	verbe transitif animé
INDEF	indéfini	VTI	verbe transitif inanimé